

# DEMANDE POUR UN MAJEUR

PASSEPORT BIOMETRIQUE – Validité 10 ans

CARTE IDENTITE – Validité 10 ans



RDV Le .....

à .....



**Uniquement sur Rendez-vous**

Sur [www.la-haye.fr](http://www.la-haye.fr) ou 02.33.76.50.30

## Pièces obligatoires à fournir EN ORIGINAL

- RECAPITULATIF** ou **NUMERO** de la pré-demande en ligne sur le site <https://ants.gouv.fr>  
(Les Espaces France Services peuvent vous accompagner dans cette démarche en cas de difficulté)
- Ancienne Carte d'identité plastifiée ou Ancien Passeport – Périmé·e depuis moins de 5 ans**  
**OU**  En cas de première demande ou de titre périmé depuis + de 5 ans
  - une copie **intégrale** de votre acte de naissance de moins de 3 mois à demander à la mairie de votre lieu de naissance. ✱
  - En cas de perte ou vol
    - Autre titre d'identité valide ou une copie **intégrale** de moins de 3 mois de votre acte de naissance avec mentions à demander à la mairie de votre lieu de naissance. ✱
    - Déclaration de perte à établir en mairie ou de vol à établir en gendarmerie.
  - En cas de changement matrimonial
    - une copie **intégrale** de moins de 3 mois de l'acte de mariage ou de l'acte de naissance avec mentions ou pour veuvage l'acte de décès à demander à la mairie du lieu de l'évènement. ✱
- ✱ Pour les communes équipées de COMEDEC inutile de fournir l'acte de naissance – Liste des mairies sur <https://ants.gouv.fr/lessolutions/COMEDEC/villes-adherentes-a-la-dematerialisation>
- Justificatif de domicile original de moins d'1 an** à votre nom et adresse  
Facture EDF, Téléphone, Eau, Assurance habitation, Avis imposition, Quittance de loyer informatique
  - Vous ne possédez pas de justificatif de domicile à votre nom, fournir un justificatif de domicile **original** au nom de l'hébergeant, accompagné de sa **pièce d'identité originale** et d'une attestation sur l'honneur.
- 1 Photo d'identité de moins de 6 mois** au jour du dépôt du dossier conforme aux normes ISO/IEC 19794-5 à savoir fond uniforme, sans lunettes, front et oreilles bien dégagés, bouche fermée sans expression, pas de : col relevé, de manteau, de veste, de bandeau, barette.
- Timbres fiscaux :** (achat en bureaux de tabac, sur [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr) ou lors de la pré-demande)
  - Passeport : 86 €**
  - Carte d'identité volée ou perdue : 25 €**
  - Carte d'identité première demande ou renouvellement : Gratuite – pas de timbre**



Carte nationale d'identité délivrée du 2 janvier 2004 au 31 décembre 2013 – Durée de validité prolongée de 5 ans. **Pas de renouvellement possible avant** sauf sur justificatif de changement d'état civil, d'adresse ou d'un voyage à l'étranger (devis, réservation avec la destination et les dates).

**Merci de vous munir de toutes ces pièces car en cas de dossier incomplet un nouveau rendez-vous devra être fixé.**

Mairie de La Haye – Place Patton – La Haye du Puits 50250 LA HAYE

Tél : 02.33.76.50.30 - Mail : [contact@la-haye.fr](mailto:contact@la-haye.fr) - Site internet : [www.la-haye.fr](http://www.la-haye.fr)

Lundi 14h à 17h – Mardi, Jeudi, Vendredi 9h à 12h et 14h à 17h - Mercredi et Samedi 9h à 12h